

La Checklist après un décès

par **morning blue**

Pour vous aider dans ces démarches voici une checklist de tout ce à quoi vous devez penser.

Avant les funérailles


- Faire constater le décès
 - Demander des copies de l'acte de décès (min. 5 exemplaires)
- Vérifier si le défunt a souscrit une assurance obsèques
- Contacter une entreprise de pompes funèbres
- Vérifier les dernières volontés du défunt (enterrement, crémation...)
 - Choisir la date et le lieu pour le service funéraire
 - Choisir la personne qui officiera le service
 - Prévoir la restauration pour la réception
 - Sélectionner les porteurs
 - Décider de la tenue du défunt
 - Choisir un cimetière et une parcelle
 - Sélectionner une pierre tombale et une inscription
 - Préparer la cérémonie ; arrangements floraux, musique, livret...
- Signer les documents pour le permis d'inhumation ou d'incinération
- Rédiger l'avis de décès

Besoin d'accompagnement ?

Notre équipe de spécialistes est là pour répondre à vos questions
+32 288 10 287 - contact@morningblue.be

www.morningblue.be

Après les funérailles

- Contacter un notaire, pour vérifier l'existence d'un testament
- Contacter la (les) banque(s) et assurances  (À partir d'ici les comptes seront bloqués)
 - Demander déblocage des comptes
 - Faire une demande de Certificat ou d'Acte d'hérédité
- Procéder au partage de la succession
- Déclaration à l'administration fiscale
- Contacter l'employeur ou Service des pensions
- Contacter les autres services (si applicable)
 - Comptable / Avocat
 - Mutuelle
 - Syndicat
- Résilier les contrats de services
 - Eau
 - Gaz / électricité
 - Téléphone / internet
 - Abonnements divers (journaux, sites de streaming,...)
- Résilier le(s) contract(s) de location(s) immobilière(s)
- Clôturer les comptes des différents réseaux sociaux (facebook, LinkedIn, ...)
- Faire transférer le courrier
- Trier les affaires
- S'occuper des animaux de compagnie
- Introduire la dernière déclaration d'impôts du défunt

Besoin d'accompagnement ?

Notre équipe de spécialistes est là pour répondre à vos questions
+32 288 10 287 - contact@morningblue.be